

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 25 mai 2021

### ETAT DES RESSOURCES EN EAU

#### Maintien en vigilance de tout le département de l'Hérault

Les épisodes pluvieux et les températures plutôt fraîches constatées cette première quinzaine de mai offrent un répit, mais la situation hydrologique reste fragile dans l'Hérault, notamment sur les plaines littorales.

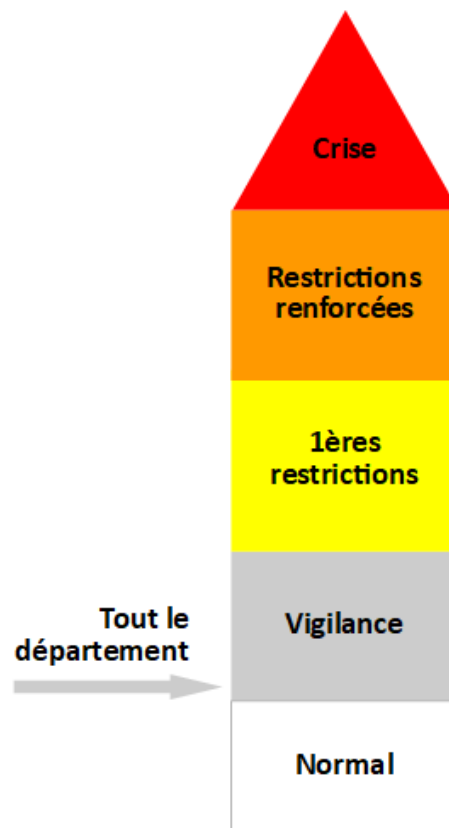
Les récentes précipitations, relativement abondantes sur le nord-est du département, ne compensent cependant pas l'important déficit de la recharge automnale et hivernale, qui reste stable sur la période septembre à mai.

Les réserves d'eaux souterraines ont modérément bénéficié de ces précipitations et les niveaux ont peu évolué, restant normaux à bas pour la période avec une tendance à la baisse qui se confirme pour plus de 70% des nappes.

Les débits des cours d'eau assez bas fin avril ont en revanche mieux bénéficié de ces pluies, offrant ainsi un sursaut d'humidité au milieu, avant l'installation de conditions estivales chaudes et sèches pour les mois à venir.

Compte tenu de ces constats, et conformément à la proposition du comité sécheresse<sup>1</sup>, l'intégralité du département de l'Hérault est maintenu en vigilance et une gestion économe de l'eau reste vivement conseillée pour repousser autant que possible la mise en place de mesures de restriction.

Le prochain point de situation aura lieu mi-juin.



TOUTES LES INFORMATIONS sur le site internet des services de l'État : l'arrêté préfectoral, la carte des zones concernées, les mesures... :

<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse>

<sup>1</sup> Le comité sécheresse, animée par la DDTM 34, est composée des services de l'Etat, d'Etablissements Publics, de collectivités compétentes en gestion de la ressource et d'usagers. Il a pour objectif d'assurer le suivi de la ressource en eau sur le département et le cas échéant de proposer les mesures appropriées en fonction des 5 niveaux identifiés : situation normale, vigilance, restriction de 1er niveau, restriction renforcée et crise.